



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 92409

Texte de la question

M. Olivier Jardé souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des dermatologues dans la nouvelle nomenclature. Face à l'augmentation des cancers de la peau, la prévention relève d'une importance majeure. Les dermatologues ont un rôle actif dans cette prévention et la nouvelle nomenclature entraîne pour les exéreses de tumeur une dévalorisation des actes. Cette dévalorisation des actes est un des facteurs de la désaffectation de cette spécialité. La démographie des dermatologues est en baisse car elle devrait passer de 3 800 en 2005 à 1 800 en 2010. Il souhaite savoir s'il a prévu une action envers cette spécialité en pénurie et si une revalorisation des actes au-dessus de leur prix de revient est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92409

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4126